

# communiqué DE PRESSE

Jeudi 16  
Octobre  
2014

## Frédéric SANCHEZ, se félicite des engagements pris par Myriam EL KHOMRY, Secrétaire d'État en charge de la Politique de la Ville

En déplacement ce matin à Rouen, Myriam EL KHOMRY a annoncé **la sanctuarisation des 338 millions d'euros, crédits consacrés à la Politique de la Ville sur la période 2015-2017.**

Sensible à la venue et aux déclarations de Madame la Secrétaire d'État, Frédéric SANCHEZ, Président de la Métropole Rouen Normandie, en charge de la Politique de la Ville, précise que **les crédits sanctuarisés vont permettre la poursuite du travail et des actions engagés en concertation avec les Communes et en cohérence avec les besoins des habitants.**

*« Nous sommes au travail et résolus à aboutir à la signature d'un contrat au printemps 2015. Ces derniers mois, un travail dense mené conjointement par la Préfecture, les Maires et la Métropole Rouen Normandie a permis de dessiner une géographie des quartiers politique de la Ville pertinente sur notre territoire. Ce choix unique de critère géographique présente l'avantage de recentrer les priorités sur certains quartiers. Le futur contrat peut ainsi faire du « sur mesure » pour répondre précisément aux besoins des habitants.*

*Au premier rang de ces priorités se comptent le problème du décrochage scolaire, les questions relatives à la santé (tout particulièrement en matière de pathologie psychiatrique), ainsi que les modalités d'accès au droit (Maison de la Justice, Point d'accès au droit...).*

*Ces trois priorités, identifiées en accord avec l'ensemble des acteurs de la Politique de la Ville, fixent la feuille de route de la Métropole Rouen Normandie pour notre territoire. La simplification du pilotage est l'une des clefs de réussite du Contrat de Ville. L'objectif est de consacrer les énergies et les budgets aux actions à mener. C'est dans cet esprit que la Métropole Rouen Normandie conduit le contrat de Ville à la faveur des habitants ».*

**Pour mémoire, la loi Lamy, votée en février 2013, propose de mettre en place un contrat de ville unique et global, à l'échelle intercommunale.** Il permet, autour d'un projet de territoire partagé par tous les acteurs, d'articuler de façon cohérente les enjeux de cohésion sociale, de développement économique et de renouvellement urbain.

Retrouvez tous nos communiqués et dossiers sur [www.metropole-rouen-normandie.fr](http://www.metropole-rouen-normandie.fr), rubrique « Presse »

## communiqué DE PRESSE

Comme le mentionnait le rapport de la Cour des Comptes de juillet 2012, la multiplication des zonages a rendu la politique de la ville illisible et trop diffuse pour être réellement efficace. **Avec cette loi, les moyens seront concentrés sur les quartiers les plus en difficultés**, qui sont désormais identifiés autour d'un critère objectif et transparent : **celui de revenu des habitants.**

Cette volonté de simplification passe notamment par **le versement d'une aide de la Métropole Rouen Normandie aux 17 Communes recensées du territoire en faveur des habitants des quartiers prioritaires sous forme d'une subvention de 3 047 000 euros en 2014.**